



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

femmes enceintes

Question écrite n° 72790

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur deux études récentes, l'une américaine, l'autre canadienne, menées sur plusieurs années qui montrent que les enfants de mamans ayant fumé du cannabis pendant leur grossesse sont exposés à des troubles différés apparaissant seulement vers la 10^e année : hyper-agitation, troubles du sommeil, troubles de la mémoire et de la compréhension. Et ce à partir de la prise d'un seul « joint » par semaine. Aussi il demande s'il ne serait pas nécessaire de faire connaître très largement, par des moyens audiovisuels, d'affichage, etc. les dangers ignorés jusqu'ici de la fumée du cannabis, en particulier pour les femmes.

Texte de la réponse

L'expertise collective de l'INSERM sur les effets du cannabis sur la santé et le comportement fait effectivement état de deux études, l'une américaine, l'autre canadienne, qui soulignent l'existence d'une relation entre l'exposition prénatale au cannabis et les troubles du comportement à l'âge de dix ans. La lutte contre la banalisation du cannabis constitue une priorité du plan gouvernemental de lutte contre les drogues illicites, le tabac et l'alcool 2004-2008. Une importante mobilisation des pouvoirs publics est engagée sur ce sujet depuis le début de l'année. Elle s'appuie sur la mise en place d'une ligne de téléphonie spécialisée (« écoute cannabis »), l'instauration d'un réseau de consultations spécialisées sur l'ensemble du territoire, la diffusion de brochures d'information et par le lancement en début d'année d'une importante campagne de communication à la télévision, la radio et dans la presse. Ce programme s'appuie sur les données épidémiologiques qui soulignent que l'augmentation de la consommation est surtout le fait des tranches d'âge les plus jeunes et des hommes. Ainsi, selon l'Observatoire français des drogues et toxicomanies (OFDT), 2,3 % des hommes sont des consommateurs réguliers de cannabis, contre 0,6 % des femmes. Chez les jeunes de dix-sept ans, l'usage régulier de cannabis concerne 21 % des garçons contre 9 % des filles. C'est la raison pour laquelle la communication a prioritairement porté sur les difficultés que peuvent rencontrer les jeunes (quinze - vingt-cinq ans), notamment en termes d'échec scolaire et de désocialisation. Cependant, d'une façon plus générale, ces mesures visent aussi à faire évoluer les représentations sociales en population générale, à faire émerger une prise de conscience sur des effets et risques établis par la science et à faire prendre conscience que la consommation de cannabis est un réel problème de santé publique. A ce titre, elles jouent un rôle d'alerte et de mise en garde auprès de l'ensemble de la population et, notamment, des femmes enceintes. Elles devraient contribuer à confirmer les tendances les plus récentes qui font état d'une stabilisation, voire d'une amorce à la baisse de la consommation de cannabis.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72790

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 septembre 2005, page 8321

Réponse publiée le : 21 février 2006, page 1926